





Intérêt individuel

Si ce parcours linéaire est souvent le plus fréquent, il n'en est pas moins obligatoire. Aucun déterminisme ne préfigure un parcours individuel ou la notion d'engagement. Chacun a la liberté d'ouvrir la porte qui lui convient et de naviguer entre intérêt personnel, intérêt collectif et intérêt général tout au long de sa trajectoire de vie, au gré de ses besoins, de ses envies, de sa disponibilité, de son énergie... C'est en restant respectueux de ces critères, que le centre social continuera à être une véritable pépinière de citoyens... !

↳ Il s'agit de l'entrée par la maison de la citoyenneté.

Puis, la rencontre avec les dirigeants du centre social ainsi qu'avec les partenaires nous invite à découvrir plus globalement l'ensemble des actions ouvertes sur le territoire de vie et tout particulièrement le sens qu'il est donné à celles-ci. Nous prenons d'avantage la mesure du projet qui sous-tend l'action, ainsi que de sa dimension politique, c'est-à-dire celle qui contribue à favoriser un quotidien plus harmonieux et plus solidaire. Nous avons alors envie de nous investir dans des projets qui ne nous concernent pas directement : l'aménagement d'une aire de jeux pour des enfants, l'organisation de la banque alimentaire, la construction d'un foyer de jeunes, l'accompagnement des séniors... Nous n'agissons plus pour nous ou notre groupe d'affinités, mais pour les autres, pour le quartier, pour la commune. Nous franchissons ainsi le cap de l'intérêt général.

↳ Il s'agit de l'entrée par la maison des projets.

Au fur et à mesure que nous fréquentons une activité, des affinités, des amitiés se tissent avec les autres usagers ou les bénévoles du centre social. Des envies se disent, des passions s'expriment, se partagent et aboutissent à l'organisation d'un repas festif, d'une randonnée, d'une fête de quartier... Notre intérêt individuel, en s'inscrivant dans une relation aux autres réunis au sein du centre social, se transforme alors en intérêt collectif.

↳ Il s'agit de l'entrée par la maison des activités et des services.

Souvent, sans que ce soit toujours le cas cependant, c'est un besoin individuel qui nous guide vers le centre social : un cours de sport, une randonnée, un atelier de dessin, la nécessité d'une garde d'enfants, la fréquentation de l'épicerie sociale, etc...

Pour cela nous devons considérer l'organisation d'un centre social comme un espace, où plusieurs parcours sont possibles, chacun d'entre nous pouvant ouvrir différentes portes qui mènent à l'engagement.

Forts de leur histoire enracinée depuis toujours dans l'éducation populaire, les centres sociaux accompagnent l'émancipation des personnes et veillent à permettre leur processus d'implication citoyenne sur l'endroit où elles vivent, afin que chacun devienne un citoyen engagé dans la construction du mieux vivre ensemble.

Les centres sociaux, socioculturels, sont en général bien reconnus pour leurs activités, leurs services... Ainsi, sur un territoire, nombreux sont ceux qui connaissent les cours de yoga, de peinture, l'atelier informatique, l'accueil de loisirs, le club de jeunes... Pourtant derrière cette vitrine « activiste » et utile, se cache une volonté encore plus forte du réseau des centres sociaux, celle de favoriser l'engagement de tous dans une citoyenneté active !

Les centres sociaux, générateurs d'engagement citoyen !



Intérêt collectif

